

Département de l'Ariège

COMMUNE DE FREYCHENET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux et le neuf juin à 14 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Freychenet, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREREAU, Maire.

Présent(s) : Monsieur MOREREAU Michel, Madame PALOSSE Annick, Monsieur LACAZE Jean-Pierre, Madame MAURY Josette, Madame DESSANDIER Elise

Absent(s) :

Représenté(s) : Madame FERTE Bénédicte

Secrétaire de séance : Madame PALOSSE Annick

Objet : ÉTAT D'ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS - N°DE_2022_019

Monsieur le Maire informe l'assemblée des propositions de l'ONF concernant l'assiette des coupes de la forêt communale de Freychenet pour l'exercice 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'inscription d'assiette 2023 des coupes suivantes et leur destination :

Parcelle (UG)	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Coupe réglée / Non réglée	Destination Vente ou Délivrance (affouage)
24A	AMEL	1026	8.14	Réglée	Vente
25A	AMEL	1637	12.59	Réglée	Vente
4A	AMEL	50	0.5 ha	Non réglée	Affouage

DEMANDE à l'ONF de bien vouloir procéder à leur désignation :

DÉSIGNE (pour la délivrance des bois d'affouage), comme garants de la bonne exploitation des bois :

M. MORÉREAU Michel,
M. LACAZE Jean-Pierre,
Mme FERTÉ Bénédicte.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire
Michel MOREREAU

